

2026-030



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 février 2026 – Délibération n°030

Objet : PLAN DE FINANCEMENT – RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE JEAN MOULIN TRANCHE 3 MENUISERIES NORD

Convocation envoyée,
affichée le : 12/02/2026

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 19
Pouvoirs : 3
Votants : 22
Absents : 6

Résultats :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le :**

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - GROS Edmond - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à CAPUS Françoise) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi (pouvoir à SAHUQUET Jean-Marc) - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - RAGOT Annie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de sa démarche type « Plan climat » et consciente de l'exemplarité que doivent donner les acteurs publics en matière de baisse des consommations d'énergie, la commune de Sévérac d'Aveyron mène des actions de rénovation énergétique de ses bâtiments publics.

Ainsi, la commune a entamé depuis 2023 un travail d'ampleur sur sa plus grosse école : l'école Jean Moulin, au cœur de la cité médiévale.

Avec l'aide d'une maîtrise d'œuvre qui a conçu l'ensemble du projet de rénovation, plusieurs tranches de travaux ont été programmées. Après le changement en 2023 et 2024 des menuiseries Sud et Ouest et l'installation d'une chaudière bois, et avant les travaux d'accessibilité prévus en 2027, il convient de réaliser en 2026 le remplacement du mur-rideau de la façade nord, actuellement en simple vitrage.

 

2026-030

Afin de permettre la réalisation de ce projet, un plan de financement a été établi :

PLAN DE FINANCEMENT : RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE JEAN MOULIN – TRANCHE 3 MENUISERIES NORD				
Postes de dépenses	Montants HT	Financeurs	%	Montants HT
Maitrise d'œuvre	26 026.20 €	Etat	40 %	132 170.48 €
Pose de menuiseries nord	304 400 €	Département	15 %	49 563.93 €
		Autofinancement	45 %	148 691.79 €
TOTAL DEPENSES	330 426,20 €	TOTAL RECETTES	330 426,20 €	

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu la délibération 2025-103 du conseil municipal ;

Vu le plan de financement ci-dessus ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER cette opération et son plan de financement ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

